# Couturier - retoucheur textile (H/F/X)

Mode - Déco

Coordination et encadrement

**Durée**

1,5 ans

**Tranche d'âge**

18 à 25 ans

25 ans et +

**Finalité**

Diplôme

**Pratique en entreprise / Alternance**

Oui

**Métier en pénurie / Fonction critique**

Non

Vous avez des doigts de fée et un sens de la mode prononcé ? Grâce à votre dextérité vous savez manipuler toutes sortes de petits outils tels que des aiguilles ou ciseau pourquoi ne pas vous lancer dans cette formation de Couturier - retoucheur textile

Cette formation de Couturier - retoucheur textile vous apprendra à **confectionner et retoucher des vêtements et tissus d'ameublement**. Vous apprendrez à coudre à l machine, mais aussi à choisir et découper des tissus selon les besoins de confection :

- pour la confection : adaptation de vêtements, changement de doublure, ourlet, remise à taille, rapiéçage. Sur différentes matières : tissu lourd, maille, cuir... et se mesures du client, l'esthétique et le confort attendus.
- pour l'ameublement : adaptation, retouches et confection de décors de fenêtre, rideaux et leurs accessoires, stores d'intérieur, voilages, linges de maison, draps, oreillers, housses de literie et de sièges, dessus de lit et accessoires: housses de coussins et housses de sièges…

Alors si vous souhaitez coudre et confectionner les vêtements de demain, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui proposent cette formation afin de vous y insc

**La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation** :

de préférence via le modèle de formation en alternance *(https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance)* : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratic entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 250h réparties sur les 18 mois de formation ; non-rémunérées.

**Débouché(s) métier(s)**

Entreprises industrielles ou artisanales, commerces

Chez un couturier, tailleur

Atelier de confection indépendant ou lié à un magasin de prêt-à-porter/textile d'ameublement

Maison de haute couture

**Débouché(s) future(s) formation(s)**

Styliste - Créateur de mode *(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/styliste-createur-de-mode)*

**Point(s) fort(s)**

Contact client Créativité Travail en équipe ou en autonomie Activités variées

**Finalité**

Diplôme de Coordination et d'encadrement

## Aptitudes

L'activité s'effectue en atelier, magasin, voire à domicile.

L'activité s'exerce au sein d'entreprises artisanales, de commerces, de maisons de haute-couture, en relation avec la clientèle.

Elle varie selon le secteur: retoucherie, blanchisserie, commerce de prêt-à-porter, commerce de textile d'ameublement, etc.

## Programme

**1ère année :**

B60/25 Module transversal COEN : Coordination et encadrement Communiquer dans le cadre de relations professionnelles Coordonner un projet (24h)

B60/25 Culture artistique Théorie des couleurs Histoire des textiles (12h)

B60/25 Matières premières et équipement Matières premières Equipement et maintenance (24h)

B60/25 Base des techniques de vente (20h)

B60/25 Base de la couture Atelier de base de la couture
Technologie de base de la couture (90h)

B60/25Coupe à plat (30h)

**2ème année :**

B60/26 Atelier retouche « Confection » (50h)

B60/26 Atelier retouche « Ameublement » (50h)

B60/26 S'intégrer en entreprise Connaissance de l'entreprise Utilisation d'un logiciel professionnel (12h)

## Conditions d'admission à une formation pour adultes

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire *(http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles)* ;

Satisfaire à l'une de ces 3 exigences :

Soit **être titulaire du certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le **2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire p et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.

S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 oc

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

## S'inscrire à une formation pour adultes

### Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusque fin octobre.** En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire formations *(https://www.ifapme.be/rentree-janvier)* pendant le mois de **janvier**.

**Des droits d'inscription sont requis**. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME *(https://www.ifapme.be/centres)* qui organise la formation.

### S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" *(https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-formations-ifapme-y-repondent)* , une **attestation d'inscription au FOREM *(https://www.leforem.be/)*** pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivant

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.

# Perwez

Rue des Dizeaux, 6 1360 Perwez

081 39 15 00

**Secrétariat :**

Du lundi au jeudi : de 8h à 20h

Le vendredi et samedi : de 8h à 13h

Non disponible

centre.perwez@ifapme.be

## Type d' inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.